

Régis Debray, *L'Enseignement du fait religieux dans l'école laïque. Rapport au ministre de l'Éducation nationale*

(Préface de Jack Lang), Paris, Odile Jacob, Franche-Comté, SCEREN, avril 2002, 60 p.

Bérengère Massignon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/1215>

DOI : 10.4000/assr.1215

ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2003

Pagination : 59-157

ISBN : 2-222-96732-5

ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Bérengère Massignon, « Régis Debray, *L'Enseignement du fait religieux dans l'école laïque. Rapport au ministre de l'Éducation nationale* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 122 | avril - juin 2003, document 122.17, mis en ligne le 18 novembre 2005, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/assr/1215> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.1215>

On pourra sans doute accuser l'A. de « matérialisme primaire » ou de réductionnisme technologique ; on critiquera certaines conclusions trop péremptoires et non démontrées ; on regrettera son manque d'intérêt pour la sociologie des religions et pour les questions – bien « matérielles » – qu'elle pose, depuis Marx et Weber (rapport entre capitalisme et religion). Il n'empêche : sa démarche « médiologique » – qui se veut simplement complémentaire et non substitutive des autres approches scientifiques ou herméneutiques – est originale et apporte un regard nouveau sur l'histoire du monothéisme occidental. En insistant sur les « dispositifs », les outils et les supports, elle contribue à enrichir notre connaissance des faits religieux.

Michael Löwy.

122.17

DEBRAY (Régis).

L'Enseignement du fait religieux dans l'école laïque. Rapport au ministre de l'Éducation nationale. (Préface de Jack Lang), Paris, Odile Jacob, Franche-Comté, SCEREN, avril 2002, 60 p.

À la demande du ministre de l'Éducation nationale, Jack Lang, R.D. a remis, le 14 mars 2002, un rapport sur l'enseignement du fait religieux à l'école publique. Ce texte court et dense se divise en cinq parties distinguant d'abord les attentes, les résistances et les contraintes d'un tel enseignement. L'introduction de l'histoire des religions à l'école publique fait l'objet d'un consensus au nom de préoccupations patrimoniales, sociales et morales. L'A. s'en démarque et insiste sur la nécessité de lutter contre une perte de profondeur historique dans une société marquée par une culture de l'immédiateté. « L'effondrement ou l'érosion des anciens vecteurs de transmission (...) reporte sur le service public d'enseignement des tâches élémentaires d'orientation dans l'espace-temps » (p. 15). Il est impossible de lutter contre l'inculture religieuse sans renforcement des humanités en général. Il ne s'agit ni d'un retour de Dieu à l'école comme le craignent les laïcs, ni d'une porte ouverte au relativisme, comme le redoutent les religieux. Afin d'éviter toute « confusion des magistères » (p. 42), R.B. rejette l'idée d'un nouveau cours, mais prône l'incorporation du fait religieux dans les programmes. Ensuite, il examine la signification de la laïcité française au regard de ce souci : « Le temps paraît maintenant venu du passage d'une laïcité d'incompétence (le religieux, par construction, ne nous regarde pas) à une laïcité d'intelligence (il est de notre devoir de le comprendre) » (p. 43). Il propose enfin

douze recommandations afin de mettre en œuvre une approche critique, comparative et pluraliste du fait religieux dans les programmes du primaire et du secondaire. Une formation initiale des enseignants sera prévue lors de la deuxième année d'IUFM. Seront mis en place également des sessions nationales de formation continue. L'École pratique des Hautes Études est désignée comme établissement ressource susceptible de mettre en réseau les compétences en matière de sciences des religions.

Depuis la publication de ce rapport, un Institut européen en sciences des religions a été mis en place sous les directions de R.D. et Claude Langlois, ancien président de la section des sciences religieuses de l'EPHE. Le 7 novembre 2002, un séminaire interne a réuni à l'initiative de la Direction à l'enseignement scolaire (DRESCO) 300 inspecteurs généraux afin de réfléchir à la manière d'aborder les questions de religion à l'école.

On peut regretter que le module proposé par R.D. aux étudiants des IUFM s'intitule « philosophie de la laïcité et histoire des religions », comme si la transmission de la laïcité se situait au niveau des valeurs, de l'idéologie et non des faits. Or, depuis vingt ans un important travail scientifique historique, socio-historique et comparatif sur la laïcité a été réalisé. N'est-ce pas la transmission de celui-ci qu'il s'agit de privilégier plutôt qu'une mémoire militante et univoque de la laïcité ?

Bérangère Massignon.

122.18

DESCOULEURS (Bernard), éd.

La Laïcité a-t-elle perdu la raison ? L'enseignement sur les religions à l'école. Paris, Éditions Parole et Silence, 2001, 331 p. (Préface de Jean-Claude Petit).

Cet ouvrage collectif est le fruit des travaux d'un séminaire du Centre Universitaire catholique de Bourgogne où les auteurs enseignent. Il propose une réflexion sur les enjeux et la méthodologie d'une transmission du fait religieux à l'école, puis propose une lecture critique des programmes et manuels du secondaire en la matière.

Les AA. s'accordent pour privilégier une approche du religieux comme fait de culture. Le religieux n'est pas seulement une affaire privée concernant l'intériorité du croyant, mais un fait culturel qui interroge, à travers ses réalisations visibles, son impact civilisationnel. C'est pourquoi aborder le fait religieux à l'école publique apparaît légitime. Jean-Philippe Pierron et B.D. mettent en garde contre une